

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE**

SICAD

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du ministre du tourisme en date du
(JORT n°du.....)

Organisme : Office National du Tourisme Tunisien
Domaine de la prestation : Encouragements et aides de l'Etat
Objet de la prestation : Délivrance de décision d'octroi des primes

Conditions d'obtention

- Avoir obtenu l'attestation de dépôt de déclaration d'investissement pour la réalisation d'un projet touristique
- Accord de la commission d'octroi des primes
- Le projet doit être dans une zone de développement régional ou réalisé par un nouveau promoteur

Pièces à fournir

- Demande au nom du directeur général de l'office national du tourisme tunisien
- Formulaire de demande d'obtention de prime d'investissement (disponible à la direction de promotion des investissements à l'office national du tourisme tunisien)
- Copie de l'attestation de dépôt de déclaration d'investissement

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
<ul style="list-style-type: none">- Dépôt du dossier- Etude du dossier- Transmission du dossier à la commission d'octroi des primes- Etablissement du procès verbal- Transmission des décisions d'octroi des primes pour signature- Notification au promoteur	<ul style="list-style-type: none">- Direction générale de l'office national du tourisme tunisien- Direction de promotion des investissements- Ministère du tourisme	<ul style="list-style-type: none">- suivant la disponibilité des demandes et la réunion de la commission d'octroi des primes

Lieu de dépôt du dossier

Service : Direction de promotion des investissements à l'office national du tourisme tunisien
Adresse : 51 avenue de la liberté – Tunis

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Direction de promotion des investissements à l'office national du tourisme tunisien
Adresse : 51 avenue de la liberté – Tunis

Délai d'obtention de la prestation

- suivant la disponibilité des demandes et la réunion de la commission d'octroi des primes.

Références législatives et /ou réglementaires

- Loi n° 93-120 du 27 décembre 1993 portant promulgation du code d'incitations aux investissements et ses textes d'application